

BULLETIN D'INSCRIPTION **CO 01**

7 & S 01

Le 10th Congrès de la Société Française de Médecine
JCom PCO 01
7th en ligne de la Société Française de Médecine
1000 Caen - 01 07 11 11

Nom Prénom
Adresse
Code Postal Ville
Téléphone Fax Portable
Profession E-mail

DROITS D'INSCRIPTION *L'inscription inclut l'accès aux conférences, à l'exposition, aux pauses et au buffet déjeunatoire*

- Inscription individuelle** Médecins, Pharmaciens, Infirmières
Kinésithérapeutes, Stomathérapeutes, Institutions 150 €
- Inscription dans le cadre de la formation continue** Médecins, Pharmaciens, Infirmières
Kinésithérapeutes, Stomathérapeutes, Institutions 190 €

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25 14 01 708 14 auprès du Préfet de la région Basse Normandie. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Inscription aux ateliers du jeudi :

Vous pourrez accéder à un atelier au choix le matin et un atelier au choix l'après-midi

Nous vous demandons de noter un ordre de préférence (1,2, 3...) dans les cases, si celui choisi devait être complet.

Matin :	<input type="checkbox"/> Pansements	<input type="checkbox"/> Diététique	<input type="checkbox"/> Pied diabétique	<input type="checkbox"/> Protocole de soin « plaie »
	<input type="checkbox"/> Picc Line	<input type="checkbox"/> Escarres	<input type="checkbox"/> Douleur et plaies	
Après-midi :	<input type="checkbox"/> TPN	<input type="checkbox"/> Dermatose et DAI	<input type="checkbox"/> Détersion	<input type="checkbox"/> Pansements
	<input type="checkbox"/> Explorations vasculaires	<input type="checkbox"/> Soins liés aux stomies	<input type="checkbox"/> Soins post opératoires	

Total général :

RÈGLEMENT

- Veuillez trouver ci-joint un chèque à l'ordre de JCom PCO d'un montant de €
- Veuillez trouver ci-joint copie du virement bancaire libellé au compte JCom - PCO
BANQUE: CIC
CODE BANQUE: 30027 - CODE GUICHET: 16001 - NoDE COMPTE: 00022754621 - CLE RIB: 88
DOM: CIC Caen St-Jean - IBAN : FR76 3002 7160 0100 0227 5462 188

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET D'ANNULATION

Inscription Individuelle : votre bulletin d'inscription doit être accompagné du règlement. Nous vous retournerons une lettre de confirmation de réservation dès réception.

Aucun remboursement ne sera effectué pour toute annulation intervenant moins de 15 jours avant le début du Congrès, passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué. À NOTER : Il ne sera remboursé que 75% des frais de participation. Les remboursements seront effectués après le Congrès.

Convention de formation professionnelle : Le bulletin d'inscription doit être obligatoirement accompagné de l'attestation de prise en charge signée par votre employeur ou le responsable de formation de votre établissement pour la réservation. Mandat administratif : Le bulletin d'inscription doit être accompagné d'une lettre de prise en charge des frais d'inscription signée par votre employeur.

Le règlement intérieur est consultable sur le site de JP COM.